

MODULE C : PREMIER OUVRAGE

Notions de prestations et services

Chapitre I : La légitimité d'intervention de l'Etat

Section I : Les fonctions régaliennes

« Le premier devoir du souverain, c'est celui de défendre la société contre tout acte de violence et d'invasion de la part des autres sociétés indépendantes. Le second, c'est le devoir de protéger, autant qu'il est possible, chaque membre de la société contre l'injustice ou l'oppression de tout autre membre de cette société, ou bien le devoir d'établir une administration exacte de la justice » *Adam Smith, recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations 1776.*

On dénombre trois fonctions régaliennes

- Défense nationale,
- Sécurité intérieure,
- Administration de la justice.

Dans le processus de construction européenne, certaines fonctions, parfois considérées comme régaliennes sont attribuées à des organismes supranationaux (par exemple la monnaie avec la création de l'euro) Les services régaliens « classiques » sont généralement liés à la réalisation des fonctions de police, de défense, de sécurité, de justice... mais rien n'interdit que cette sphère des services régaliens s'affine et se complète.

Les dépenses régaliennes peuvent inclure de nouvelles missions pour l'Etat (Education nationale) et en exclure d'autres (disparition du franc) Les fonctions régaliennes évoluent donc avec la société.

Section II : Les défaillances du marché

En économie, on parle depuis 1998 d'externalité, c'est-à-dire l'impact des actions de quelqu'un sur le bien être d'autrui, sans que cet impact soit pris en considération.

- Si l'impact est négatif, on parle d'externalité négative.
- Si l'impact est positif, on parle d'externalité positive.

Par exemple :

- Une entreprise peut décider de son niveau de production et de son prix, sans tenir compte des conséquences pour les riverains des produits polluants qu'elle déverse dans la rivière proche, parce que le coût de cette pollution ne lui est pas imputé.
- Inversement, la personne qui paye un vigile pour faire une ronde devant chez elle pendant les vacances contribue aussi à protéger le voisinage Elle paye pourtant seule la totalité du prix.

Les biens publics

Les biens publics sont pris en charge par la collectivité parce qu'ils ne sont pas rentables pour une entreprise privée.

Par exemple, aucune société n'envisagerait de financer un feu d'artifice au 14 juillet et de vendre des tickets pour permettre aux citoyens d'y assister. C'est donc l'Etat qui le finance, l'organise...La même chose pour les grandes constructions (autoroute, musée du Louvre ...).

Le marché (offre et demande) est donc défaillant dans deux cas :

- En présence d'externalité.
- Lorsque les productions ont le caractère de biens publics, c'est-à-dire de biens qui vérifient les principes de non rivalité et de non exclusion.

Section III : Les imperfections du marché

Les imperfections du marché concernent le cas où le nombre d'offrants est réduit.

- Quand les entreprises ont éliminé la concurrence (monopole privé)
- Quand les technologies de productions conduisent naturellement au regroupement d'entreprises, pour mieux amortir les coûts fixes importants.

On parle d'imperfections car le choix du consommateur est limité et les prix pratiqués plus élevés qu'en situation de concurrence.

Le monopole naturel est une situation de marché dans laquelle la technologie de production conduit « naturellement » au regroupement d'entreprises au point où il est préférable qu'il n'en reste plus qu'une seule. L'importance des coûts fixes rend plus efficace la production par une seule entreprise que par plusieurs, par exemple les lignes ferrovières.

L'élimination de la concurrence puis la protection des positions acquises constituent l'ambition inavouée de beaucoup d'entreprises. L'intérêt du marchand est toujours d'agrandir le marché et de restreindre la concurrence des vendeurs. De nombreux marchés tendent ainsi à se concentrer entre quelques producteurs, jusqu'au monopole s'il ne reste qu'un seul fabricant.

Lorsqu'un monopole est maître du marché, il impose ses prix et ses produits à des consommateurs désarmés et impuissants. En définitive, le laisser faire économique conduit rarement à la concurrence franche et loyale des manuels d'économie ! L'Etat a donc développé des politiques de lutte contre les pratiques anti concurrentielles.